

Parc canin à Prévost! Pourquoi pas?

ALEXANDRE CAYLA

Pas toujours facile de trouver des activités à faire avec son ami à quatre pattes. Parfois, même prendre une marche peut devenir fastidieux. Il existe une solution : les parcs canins. Celui de Prévost se fait toujours attendre.

C'est un résidant du Clos Toumalin, M. Denis Taillefer, qui est l'initiateur d'un tel projet. Celui-ci a lancé l'idée quand il a réalisé que même aller s'étirer les jambes avec son ami canin, Taxi, pouvait devenir une source d'embêtements.

«Vous savez, quand on habite dans des endroits qui n'ont pas des grands terrains et où les voisins sont assez proches, on ne peut pas laisser son chien sans surveillance pendant une seconde, sinon quelqu'un va venir nous faire quelques reproches»

En effet, M. Taillefer est propriétaire d'un condominium. Par conséquent, dès qu'il veut aller prendre une marche avec son animal de compagnie, il doit nécessairement se rendre sur la voie publique.

«Les gens ne sont pas toujours très compréhensifs, des fois, ils ont même peur. Alors, dès que Taxi se rend sur la propriété d'un voisin ou se rapproche d'une plate-bande, quelqu'un sort en quatrième vitesse pour le chasser.»

Cette situation est d'autant plus fâcheuse que les parcs (municipaux comme ceux de la SEPAQ) interdisent la présence d'animaux qui y

sont considérés comme des sources de nuisance. Ce qui n'est pas son cas puisque Taxi a reçu ses diplômes en obéissance et en agilité.

Un parc pas comme les autres

Toutefois, il est à noter que les parcs canins ne sont pas tout à fait des parcs comme les autres. En effet, les usagers de ces lieux publics doivent souvent appartenir à des associations qui s'assurent du maintien de l'ordre dans ces parcs. Une étiquette est à respecter et toute personne contrevenant aux règlements doit être expulsée immédiatement. Aussi, la création de ces associations précède souvent l'aménagement du parc canin.

Malheureusement, cette première étape est une barrière de taille pour le projet de M. Taillefer puisque celui-ci n'est pas encore suffisamment au fait des us et coutumes de la municipalité pour savoir où rencontrer les autres propriétaires susceptibles d'être intéressés. C'est pour cette raison qu'il souhaite que la ville organise une rencontre publique (comme elle le fait parfois sur d'autres sujets — comme la

sécurité des enfants). Ceci permettrait au projet d'avoir une plus grande visibilité et aux propriétaires intéressés de se faire connaître.

La municipalité dit oui et veut plus

Ce dossier, jusqu'à maintenant piloté par M. Joubert au sein de l'appareil municipal, a été bien accueilli. Toutefois, il est encore au stade embryonnaire. Cependant, celui-ci s'est empressé de dissiper tout doute concernant un manque de volonté politique.

En effet, ce sont les circonstances et la priorité accordée à d'autres projets qui ont fait en sorte que le dossier en est resté là. Car, bien que le parc canin soit inscrit dans les projets de la commission des services de loisirs et communautaires, l'aménagement, entre autres, de skateparcs et d'un lieu de BMX avait priorité puisqu'ils touchaient une plus grande partie de la population. D'ici la fin de leur mandat, le parc canin devrait être au nombre de leurs réalisations.

Toutefois, M. Joubert tient à mentionner qu'avant de procéder, la Ville aimerait qu'une association de propriétaires soit créée et pas seule-



Sur cette photo, Taxi, le chien de M. Taillefer. Résidant en condos, ce dernier ne sait pas où se rendre pour se dégourdir les jambes avec son ami quadripède.

ment pour le parc canin. Aussi, il ne voit aucun problème à ce que la Ville facilite ce processus.

«J'ai la liste de tous les propriétaires de chiens et je n'ai aucun problème à les convoquer. Mais, moi je ne veux pas juste un parc pour chiens parce qu'on a d'autres problèmes aussi : ce n'est pas tout le monde qui aime les chiens, alors il y a une sensibilisation à la cohabitation qui est à faire. Ils pourraient aussi [faire valoir] l'utilité des chiens et des chats... Il pourrait y avoir des expositions, des soirées d'information».

En somme, il conclut sur une note positive: «On a la documentation et on est prêt à travailler là-dessus, il y a de l'espoir.»

Un itinéraire cyclable de 4300km

La route verte passe par les Laurentides

Ce vendredi 10 août fut la date de l'inauguration officielle et internationale de la grande Route verte à travers le Québec. À cette date précise, une cérémonie d'envergure a eu lieu dans la vieille capitale et au même moment dans 25 villes de la province et Saint-Jérôme était la ville hôte pour toute la région des Laurentides.

Depuis juin 1995, la Route verte, un itinéraire cyclable et respectueux de l'environnement de 4 300 km qui traverse 16 régions du Québec, évolue en collaboration avec le gouvernement du Québec et de nombreux partenaires nationaux, régionaux et municipaux.

En tout, trois parcs linéaires de la région des Laurentides font partie de la Route verte. Notamment, le parc linéaire des Basses-Laurentides, le P'tit-Train-du-Nord ainsi que la Vagabonde représentent 239 km d'accès cyclable sur tout le territoire des Laurentides.

Festival international de bateaux-dragons

La vie au fil des eaux

ALEXANDRE CAYLA

Le 28 juillet dernier, le Journal s'est rendu au Festival international de bateaux-dragons de Montréal pour y rencontrer les deux femmes qui sont à l'origine du projet de formation d'une équipe laurentienne de bateau-dragon composée exclusivement de combattantes du cancer du sein. Bien qu'elles n'aient pas encore réussi à rassembler suffisamment de participantes, elles regardent vers l'avenir avec optimisme et entendent tenter leur chance de nouveau l'été prochain.

Céleste Bénard et Denise Langlois ont eu cette idée lorsqu'elles ont appris que le Club de canot-kayak Viking de Montfort/Wentworth venait de faire l'acquisition d'un bateau-dragon. Devant cette nouvelle opportunité, elles ont décidé de créer la première équipe régionale pour femmes atteintes du cancer du sein.

En effet, bien que ce sport, commence à prendre de l'ampleur au Québec, il est encore difficile de trouver des lieux d'entraînements faciles d'accès, surtout lorsque l'on réside à l'extérieur des grands centres urbains. À celles qui ne vivent pas à Montréal, Québec ou Sherbrooke, il n'y a que deux options : voyager deux fois par semaine vers les centres d'entraînement ou renoncer à cette idée. Aussi, comme pour certaines femmes se joindre à une équipe dite « régulière » est hors de question (manque de confiance, peur de l'inconnu, etc), la création d'équipes exclusivement composées de com-

battantes du cancer du sein est importante.

Fin avril, début mai, elles ont donc envoyé des communiqués à plusieurs journaux, CLSC et centres de services sociaux, en plus de mettre des affiches dans plusieurs commerces dans la région de Saint-Sauveur/Morin-Heights. Jusqu'à maintenant, elles ont eu 5 réponses positives. Toutefois, trois obstacles majeurs ont ralenti considérablement leur entreprise: la méconnaissance du sport, le manque de confiance qu'ont souvent les survivantes en leurs propres capacités physiques et la grosseur des équipes (20 et 25 personnes).

Des effets bénéfiques très peu connus

En effet, ce n'est que depuis 1996 que le bateau-dragon a été identifié comme étant un sport bénéfique pour ces femmes. Par conséquent, le message n'a pas encore pénétré tous les milieux. De plus, même s'il arrive que ce sport soit parfois abordé dans des rencontres de groupes de

supports pour femmes, encore faut-il que les femmes susceptibles d'être intéressées se rendent aux dites réunions pour pouvoir en entendre parler.

Mais, même si elles en entendent parler, plusieurs femmes ne se sentent pas suffisamment en confiance pour s'inscrire à de telles activités. C'est pour cette raison que pour l'instant le mode de diffusion le plus efficace est le bouche-à-oreille. «C'est plus facile de convaincre des gens quand ils nous rencontrent en chair et en os», dit, M^{me} Langlois, «je comprends bien leur manque de confiance, moi par exemple, après mon opération j'avais de la difficulté à soulever mes bras. Si l'on m'avait dit qu'aujourd'hui je pourrais le faire sans problème en plus de faire du sport, je ne l'aurais pas cru!»



Denise Langlois et Céleste Bénard sont les deux initiatrices du projet. Elles souhaitent encourager les combattantes du cancer du sein à reprendre confiance à travers le sport

Un esprit sain dans un corps sain

Ainsi, ce sport, en plus de les garder en forme, leur donne aussi une assurance morale beaucoup plus grande.

«Quand nos proches nous ont vues mourir, puisqu'ils nous voient faire du sport c'est un symbole de vie et de force parce qu'être capables

de faire une activité aussi exigeante est une démonstration que nous sommes encore là. En plus, ça nous permet de nous améliorer, d'avoir des objectifs et ça renforce notre ego!»

Pour celles désirant avoir plus d'informations sur le sujet: dragon-laurentides@videotron.ca

